

10^c. Journal du Lot 10^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page (— d' —).....	1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Le Congrès d'Orléans. Les majoritaires l'emportent, mais le « Populaire » prétend que le résultat sera le même. Le « Populaire » compte sans le pays. — Un récit navrant de la vie à Pétrograd. — La révolte russe gronde contre les tyrans bolchevistes. L'opinion de Merrheim sur les dictateurs sanguinaires de Moscou !...

Les partisans de l'ordre se sont grandement réjouis de l'échec des minoritaires-révolutionnaires à Orléans. Il paraît que cette satisfaction est injustifiée. Le *Populaire*, organe du communisme, nous le dit en quelques mots :

« Quand la révolution éclatera, dit-il — et elle ne peut venir que du soulèvement des masses, — toutes les tendances seront d'accord pour canaliser le mouvement vers des fins logiques... Il faut être aveugle pour ne pas voir que majoritaires et minoritaires se réconcilieront, à la première occasion, sur le dos du capitalisme mondial. »

D'où il faut conclure que minoritaires ou majoritaires ce serait « blanc bonnet » ou « bonnet blanc ». Seule différence : les premiers nous informent sans douceur du sort qui nous est réservé ; les seconds s'efforcent de doré la pilule qu'ils veulent nous faire absorber.

C'est peut-être une calomnie gratuite à l'égard des majoritaires dont certains discours sont dignes d'approbation. Mais si le *Populaire* dit vrai, mieux vaut être prévenu.

Reste à savoir si le Congrès d'Orléans peut parler au nom des Français ?

Au mois de mai dernier le pays a prouvé qu'il contenait, au contraire, une imposante majorité décidée à faire front à l'armée du désordre. Si la grève a échoué c'est que, de toutes parts, se sont affirmés les concours utiles pour triompher des chambardeurs. La masse reste attachée à l'ordre et les appels enflammés de M. Jouhaux ou de M. Totti n'auront pas le pouvoir de triompher de cette masse qui veut la prospérité par l'ordre. L'action victorieuse de la Ligue Civique, en mai, l'atteste suffisamment.

De ce que nous nous élevons contre les prétentions excessives du Congrès d'Orléans, il ne s'ensuit pas que nous nous dressions contre les syndicats.

Il est bon, il est nécessaire que les travailleurs se réunissent en syndicats vigilants pour la défense de leurs intérêts. Tout le monde approuvera leur action s'ils se bornent à se cantonner sur le terrain professionnel. « C'est d'ailleurs, écrit notre confrère des *Débats*, le meilleur moyen de dissiper des préjugés et d'amener des échanges de vues au grand avantage de tous et de chacun. Mais il faut pour cela une atmosphère de concorde et de bonne volonté. Se déclarer a priori contre toute collaboration de classes et de demander ensuite à contrôler la production nationale et internationale, c'est un contre-sens. Le révolutionnaire intégral qui a donné sa démission du Conseil économique du travail créé par la C. G. T. a pour lui la logique. En effet, toute tentative pour améliorer l'état de choses existant revient à ajourner la révolution, ne fût-ce qu'en la rendant moins souhaitable pour ceux qui se plaignent de la société actuelle. Mieux vaut donc saboter la production, propager la misère, provoquer la banqueroute et le chômage si l'on veut aboutir à une catastrophe générale dans laquelle sombrerait la vieille civilisation. C'est ce qu'on fait les apôtres russes. »

Mais la France n'est pas la Russie. Il n'est pas un Français qui ne souhaite l'amélioration constante du sort des travailleurs ; seulement tous la veulent par une transformation sage et progressive de l'état de choses actuel. Il n'est nul besoin de guerre civile pour marquer de nouvelles étapes dans la voie du progrès social. Ce progrès ne s'obtiendra pas par la dictature du prolétariat, mais par la collaboration loyale et féconde du Travail et du Capital.

Tous les amis sincères de l'ouvrier l'engageront à poursuivre dans ce sens, et dans ce sens seulement, la réalisation du programme cher à la classe laborieuse. Volontairement ou non, le Capital doit céder devant

de justes prétentions : le produit appartient au travail au même titre qu'au capital.

La *Cause commune* a publié un feuillet navrant sur ce qu'est la vie en Russie, c'est une lettre d'un Russe, petit-fils d'une française (échappée à l'enfer bolcheviste). La lettre est adressée à la « grand'man ». Elle est arrivée à Paris « par une voie très sûre, que doit connaître et utiliser M. Cachin lui-même ». Elle se termine par un conseil :

« Profite, profite bien de chaque instant de la vie en France ; souviens-toi bien de ce que tu as traversé ici. Cela te fera ressentir encore plus fort le bonheur d'être là-bas. Ma bonne maman, ma chère Grand'man, comme je t'embrasse encore. »

Aucun résumé ne pourrait donner une idée du sombre tableau brossé par l'auteur.

Et puis !... même si nous avions le moyen de peindre la réalité dans un court résumé, nous ne ferions qu'ajouter un chapitre aux nombreux chapitres des horreurs déjà parus.

Et puis, encore !... la sensibilité s'émousse, si tant est qu'on ne devienne pas sceptique ou indifférent devant l'infirmité de la détresse moscovite. Le « petit-fils » le dit à sa « grand'man », quand il a terminé son triste récit :

« Grand'man, tu auras beau le raconter, personne ne le comprendra... Personne ne peut comprendre de ce qui se passe ici... »

De la lettre, nous ne voulons donc retenir qu'un seul détail. Celui ayant trait à la difficulté de se nourrir à Pétrograd ou à Moscou.

Le « petit-fils » vit difficilement à Pétrograd malgré « des mille et des cent mille qu'il a en poche ». Il va aller à la campagne pendant un mois, retrouver sa femme et son enfant qu'il ne veut pas amener dans l'enfer où il vit.

Là aussi (en province), cela devient dur. Il est très difficile d'avoir quelque chose pour de l'argent.

« Au point de vue finances, pour moi, cela marche bien. Outre mon salaire vingt-cinq monnaies (on ne compte plus que comme cela ici) — ouvrons une parenthèse nécessaire : à Pétrograd, à un minimum de travail de trois heures par jour correspond un salaire minimum de vingt-cinq monnaies = vingt-cinq mille roubles par mois, salaire d'ailleurs très insuffisant pour vivre, nous le verrons tout à l'heure. — Outre mon salaire, écrit le Russe, une petite affaire m'a rapporté 30 monnaies. J'ai pu encore, par un heureux hasard, gagner très honnêtement quatre-vingt-dix monnaies. »

« Mais tout cela n'est grand-chose quand je l'aurai dit qu'en un seul mois, nous en avons dépensé cent avec Mousia et cela en vivant très strictement. »

« Le seul extra que nous nous permettons, c'est de la viande. Tu seras moins étonnée quand je t'aurai donné les prix actuels :

Le pain, 600 roubles ;
La viande, 2.500-3.000 roubles ;
Le sucre, 7.000-8.000 roubles ;
Le beurre, 5.000-5.500 roubles ;
Le poisson, 2.500-3.000 roubles ;
Les pommes de terre, 400 roubles.
« Tout cela, la livre bien entendu (410 grammes). »

« Si cela intéresse tes amis de France, Grand'Man, si jamais ils avaient des velléités de bolchevisme, explique-leur bien cela. Fais-leur bien le compte de ces prix, en francs, au cours normal du rouble = 2 fr. 65. »

« La livre de beurre à 5.000 roubles, cela fait du beurre à 13.250 francs les quatre cent dix grammes ! »

Cela suffit, sans doute, pour fixer les esprits. Dans l'Eden russe, il faut 3.750 fr. pour se procurer 1 kilogramme de pain ;

18.250 fr. pour 1 k. de viande
23.200 fr. pour 1 k. de beurre
50.000 fr. pour 1 k. de sucre
etc., etc....

Et un ouvrier gagne en moyenne 25.00 à 30.000 roubles par mois, soit 62.500 à 75.000 francs. Même à ce dernier taux, l'ouvrier peut, avec cette fortune, se payer 20 pains de 1 kilogramme dans le mois !...

L'Eden russe est un Eden vraiment relatif ! ! !

On comprend que la C. G. T. de chez nous ne veuille pas d'un communisme qui conduirait les ouvriers de France à ce bonheur suprême !...

Quoi d'étonnant, en présence de pareils résultats et en raison de

la défaite continue des rouges, que la révolte gronde à Pétrograd, à Moscou, dans toute la Russie ?

On annonce, en effet, que Lenine et Trotsky sont très inquiétés et qu'ils sont débordés par les événements.

De Berlin, on affirme que « beaucoup de commissaires bolchevistes se réfugient à l'étranger, où ils cherchent à s'établir en réalisant ce qu'ils ont volé. Jusqu'à présent, 220 commissaires ont cherché refuge en Allemagne. Peters se trouve en ce moment à Berlin, ainsi que sa collaboratrice Krause. En même temps, les matelots eux-mêmes, c'est-à-dire les éléments les plus solides de l'armée rouge, abandonnent le front. »

Enfin, Platten, le socialiste extrême suisse, qui est resté en contact étroit avec Lenine, déclare qu'il croit à la chute du dictateur de Moscou.

« La Russie, dit-il, deviendra une grande république paysanne dirigée par un gouvernement socialiste modéré. Quant à Lenine et Trotsky, leur règne touche à sa fin ; ils ne maintiennent au pouvoir que par la terreur. Un régiment de 600 hommes qui, sur le front, avait refusé d'obéir, a été passé par les armes. Pas un officier, pas un soldat n'ont échappé au châtiement. » Ces déclarations sont d'autant plus importantes que Platten est, répétons-le, un fervent du régime soviétique... Il les a faites à un militant du parti socialiste, ne supposant pas qu'elles pourraient être publiées.

Au moment où, dans un article retentissant de la *Cause Commune*, le socialiste russe Bourzeff accuse formellement Lenine d'avoir pendant toute la guerre trahi la Russie et les Alliés au profit de l'Allemagne, on se réjouira de la perspective entrevue de la chute de ce triste individu, vulgaire traître à la solde de l'Allemagne, dont Merrheim, un syndicaliste notoire, a dit à Orléans : « Lenine est un mégalomane sanguinaire, un tyran insupportable qui a le génie de la dissociation à ce point que le triomphe de Lenine serait le plus grand danger pour la révolution russe. »

Les minoritaires ricanaient croyant à un effet de tribune, Merrheim leur joue le mauvais tour de citer son auteur : le révolutionnaire russe Rapport, présent dans la salle !

Les minoritaires consternés se taisent.

S'appuyant toujours sur des documents russes, Merrheim montre combien l'opinion est faussée au pays des soviets, où la liberté de la presse est depuis longtemps supprimée. Il constate aussi que l'organisation de la SOUS-PRODUCTION préconisée par les minoritaires ne peut aboutir qu'à la MISÈRE et à la RUINE....

Tout cela est excellent à relever et prouve qu'avec des meneurs comme Merrheim l'entente n'est pas impossible sur tous les points !...

En attendant, Merrheim souhaite l'échec de Lenine et, si l'événement se réalise le redressement de la situation sera facilité en Europe, l'Allemagne n'ayant plus la possibilité de compter sur le peuple russe pour l'aider à se soustraire aux engagements pris.

L'horizon semble donc vouloir s'éclaircir à l'est de l'Europe.

A. C.

Les camarades conscients

Vous les connaissez. Ce sont ceux qui aspirent à être nos maîtres. Ce sont ceux dont l'organisation est à la hauteur de l'intelligence. Ce sont les humbles syndiqués qui représentent toute la France. Ce sont les chevaliers du libre arbitre et de l'indépendance de pensée.

Or, un de leurs militants, le camarade Toti qui a fait retentir les voûtes de la halle aux grains d'Orléans de son éloquence enflammée a défini ainsi le « syndiqué conscient » :

« Les syndiqués n'ont pas à comprendre les raisons pour lesquelles « on les fait marcher. On leur dit de quitter le travail ; ils n'ont qu'à quitter le travail, sans avoir même à demander pourquoi. Une organisation donne un ordre, le militant n'a qu'à l'exécuter sans comprendre, sans chercher même à se le faire expliquer ! »

« Et dire que le camarade Toti s'élève contre l'obéissance passive à la caserne ! »

Pauvres syndiqués inconscients !

INFORMATIONS

Le mouvement social

En Angleterre

Les réunions se succèdent sans amener de solution définitive, mais les mineurs ont décidé d'ajourner l'expiration des préavis de grève jusqu'au 16 octobre.

D'ici là on soumettra à un référendum des mineurs les nouvelles propositions des propriétaires de charbonnage.

On conserve l'espoir que la grève sera finalement évitée, les mineurs acceptant le principe de l'augmentation proportionnée au rendement.

En Italie

Le travail reprend à peu près partout.

Emu de l'interprétation donnée à son attitude, M. Giolitti fait publier une note officielle dans laquelle il affirme que les ouvriers n'ont jamais pensé à une dictature du prolétariat.

En Espagne

Les attentats terroristes continuent. Des explosions se sont produites à Madrid. Il n'y a eu heureusement aucune victime. Tout se borne à des dégâts matériels.

M. Dato a obtenu du roi la dissolution des Cortes. Le pays va donc être appelé à se prononcer par de nouvelles élections.

L'Union des métallurgistes de Bilbao a déclaré la grève générale ; 33.000 ouvriers chôment.

En Belgique

Le journal *Le Peuple* annonce que le comité central des mineurs du Borinage a voté, par 15 voix contre 12, le principe de la grève et a avisé des mesures à prendre.

Aux Indes

On signale aux Indes de nombreuses grèves. Le mouvement paraît sérieux.

L'Allemagne s'exécutera....

Rendant visite à M. Leguays, le Dr Mayer, ambassadeur d'Allemagne a déclaré que son pays exécutera le traité « jusqu'à l'extrême limite du possible. »

L'essentiel est d'empêcher l'Allemagne de truquer la situation et le possible sera suffisant pour que tous les engagements soient tenus.

Arrêt prochain des Polonais

Les dernières nouvelles reçues de Varsovie font prévoir un prochain arrêt de l'avance polonaise. Les armées polonaises ayant atteint l'ancienne ligne des tranchées allemandes, les Polonais peuvent attendre, sans inquiétude, une nouvelle offensive russe éventuelle.

La paix en Russie

La débâcle des rouges s'accroît et les mandataires de Lenine s'efforcent d'obtenir la paix avec la Pologne. Mais Varsovie ne veut pas s'engager sans de sérieuses garanties et on en est toujours aux pourparlers préliminaires.

Dans la Russie du Sud

Ekatérinoslav aurait été repris aux bolcheviks

Une dépêche de Berlin annonce que les troupes du général Wrangel se seraient emparées de la ville d'Ekatérinoslav. Si le fait est confirmé, cette nouvelle est de nature à augmenter encore l'anxiété qui prévaut à Moscou.

Quant à l'avance des forces nationalistes dans le Sud, les succès du général Wrangel sont d'autant plus inquiétants pour le gouvernement des soviets, qu'ils incitent, paraît-il, de nombreux déserteurs de l'armée rouge à se rallier à lui après avoir massacré les commissaires bolchevistes.

La prise d'Ekatérinoslav, en tout cas, sera fort sensible aux dirigeants de Moscou, car cette ville importante (260.000 habitants) outre qu'elle possédait avant la révolution de grandes usines métallurgiques, était demeurée l'un des centres les plus actifs du commerce des grains, des bois et des fruits de la région du Dnieper.

Anciennes troupes de Koltchak se ralliant à Wrangel

De Kharbine : Le général Lochvitsky, qui a pris le commandement des anciennes armées de Koltchak regroupées en Transbaikaha, a adressé au général Wrangel un télégramme pour lui déclarer, au nom de ses troupes, qu'il se subordonnait entièrement à lui, et qu'il le reconnaissait comme général en chef.

Les Russes aspirent à la paix

De Londres :

Télégraphiant de Riga, en date du 2 octobre, le correspondant du *Manchester Guardian* confirme les bruits selon lesquels le régime bolcheviste est entré dans la phase finale de la plus grave des crises qu'il a traversées, et contre laquelle il s'est débattu jusqu'ici. La guerre polonaise, qui, au début des hostilités, était populaire en Russie moderne, est devenue si impopulaire que les masses sont prêtes à accepter des Polonais une nouvelle paix sur les bases du traité de Brest-Litovsk. Mais, en ce moment, tout le monde est persuadé de l'impossibilité d'avoir recours à un gouvernement alternatif ; une famine sans précédent menace le pays tout entier, une famine plus affreuse et plus vaste que celle qui a sévi en 1891.

Un des plus grands dangers dont sont menacés les Soviets est la possibilité de voir les approvisionnements de grains du Kouban, le bassin houiller du Donetz et les gisements pétroliers de Bakou et de Grosny occupés par les armées de Wrangel.

Le martyre des 240 Français évadés de l'enfer russe

Les 240 Français rapatriés de Russie sont à Stockholm. Bien qu'épuisés par les privations ils ne cessent d'exprimer leur joie de leur libération.

Ce sont des témoignages écrasants et unanimes que rapportent ces pauvres gens, qui expérimentèrent les infamies du régime de Lenine pour n'avoir pas voulu vendre leur conscience.

« Car pour vivre en Russie, disent les réfugiés, il faut se convertir au communisme, voler ou spéculer. Nous avons tenu haut et ferme le drapeau français, malgré la prison, la famine, les menaces de chantage où excellent les camarades Pascal, Marchand et Guilbeaux. La propagande essaya surtout de capter les soldats français ; une vingtaine sont revenus aujourd'hui, crachant leur dégoût pour les soviets et leurs acolytes internationaux. »

« Tous nos compatriotes connurent la disette, la prison ou les tortures de la commission extraordinaire ou l'ex-sergent Chapoing rempli les fonctions de juge d'instruction pour les Français. »

« Cinq Français sont morts de faim, tandis que les communistes font bombance, reçoivent la ration dite du Kremlin, avec du chocolat et du beurre. »

Tous ces évadés du bagne moscovite accusent Cachin et Frossard de n'avoir pas même visité le refuge français où nos compatriotes mourraient de faim.

Ils ont fait de la situation en Russie un tableau effrayant : « Les communistes déclarent couramment qu'ils supprimeront 60 0/0 de la population et qu'ils déchaineront la révolution mondiale. Et la population plie l'échine et se laisse égorgée. Jamais l'histoire n'enregistrera de pareilles horreurs. »

Au Maroc

Les opérations dans la région montagneuse du nord viennent de se terminer par l'entrée de nos troupes à Ouezzan et la soumission complète des tribus.

Ouezzan, par sa situation aux confins montagneux d'accès difficile, entre la zone espagnole et la zone française, était devenu le refuge de la plupart des agitateurs qui combattent notre influence.

La taxe sur le chiffre d'affaires

D'après les premiers rendements, on estime que l'impôt sur le chiffre d'affaires donnera environ 5 milliards par an.

C'est un résultat qui, dit un de nos confrères, provoque le sourire au ministère des finances.

CHRONIQUE LOCALE

GARE AUX ESCROCS !

Des commerçants nous demandent où et quand ils doivent payer l'impôt sur le chiffre d'affaires. Ces commerçants ne sont pas raisonnables, car ils prouvent qu'en dehors de leurs affaires ils ne se tiennent au courant de rien, ce qui, en la circonstance, pourrait leur être très préjudiciable.

L'Administration des contributions indirectes a fait savoir par des publications répétées, que c'était elle qui devait percevoir cet impôt et elle a même fait connaître les dates auxquelles les commerçants devaient se présenter pour effectuer le paiement de l'impôt sur le chiffre d'affaires.

Ceci était bon à rappeler, car, comme nous le disons ci-dessus, les commerçants non renseignés risquent d'être victimes ou de leur indifférence ou de leur ignorance.

Les escrocs sont à l'affût de toutes les... bonnes affaires à réaliser aux dépens des poires. Gare, donc, aux commerçants indifférents, négligents.

Les journaux annoncent, en effet, que l'ingéniosité des escrocs s'est révélée une fois de plus.

Des aigrefins, usurpant la qualité de fonctionnaires des indirectes, se sont présentés auprès des commerçants peu au courant du mécanisme de l'impôt sur le chiffre d'affaires et ont ainsi prélevé pour leur compte une imposition qui ne grossira pas les recettes de l'Etat, et qui d'autre part, obligera les commerçants dupes à payer deux fois.

On voit que les malfaiteurs savent mettre à profit toutes les occasions pour réaliser de bonnes affaires.

Aussi bien, l'administration des indirectes a pris, aussitôt, des mesures pour éviter aux commerçants d'être les victimes des faux fonctionnaires.

Elle vient de prescrire à ses agents d'être toujours porteurs de leur commission et de justifier de leur qualité aux contribuables.

De plus, dans les communes où il n'existe pas de receveur sédentaire, l'impôt sera perçu au domicile des contribuables.

Tout ceci est bien, sans doute ; mais ne serait-il pas bon que les agents qui visiteront les contribuables dans ces communes fussent connus tout au moins du maire.

L'ingéniosité, l'audace des aigrefins sont bien grandes. Aux commerçants de se méfier et pour cela qu'ils se renseignent : le plus tôt possible sera le mieux.

LOUIS BONNET.

Médailles militaires

Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire sont attribuées aux sous-officiers et soldats du 7^e dont les noms suivent :

Cassas Jean-Antoine : brave adjudant, donnant à ses hommes le plus bel exemple en toutes circonstances. Mort pour la France, le 15 septembre 1914, des suites de glorieuses blessures reçues en Champagne. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Chevalier Michel-Pierre-Marie : brave et courageux soldat. Frappé mortellement à son poste, le 14 janvier 1916, à la Hara-zée, dans l'accomplissement de son devoir. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Combes François-Joseph-Célestin : caporal courageux et dévoué. Mort pour la France, le 6 septembre 1914, des suites de blessures glorieusement reçues à son poste de combat de Bertrix. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Doucet Antoine : très bon et courageux soldat. A été grièvement blessé, le 22 août 1914, au cours des combats livrés à Bertrix. Mort en captivité, pour la France, des suites de ses blessures. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Djiam Messin : brave et courageux soldat. A été tué pour la France au combat de la route de Baillou, le 17 juin 1915, dans l'accomplissement de son devoir. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Le prix de la vie baisse !...

Mais c'est en Angleterre. Une statistique déclare que la tendance à la baisse est sensible dans le commerce et l'industrie ; au contraire, tous les services publics sous le contrôle de l'Etat ont une tendance à la hausse.

C'est donc comme... partout ! Lorsque l'Etat veut gérer une affaire on est sûr qu'elle coûte cher au contribuable ! ! !

Légion d'honneur

Dans la dernière promotion de l'Instruction publique figure, pour la croix de chevalier, M. Désiré Roustan, inspecteur d'Académie à Paris. M. Roustan, professeur très distingué, n° 1 de l'agrégation, fut professeur de philosophie à Cahors il y a une quinzaine d'années. Il a laissé ici des sympathies toujours très vives. Nous le prions d'agréer nos meilleures félicitations.

Les familles nombreuses

Nous avons publié dimanche, d'après l'Officiel, la liste des récompenses accordées aux mères de familles nombreuses.

Cette liste est, paraît-il, incomplète et il y a des familles — même à Cahors — qui s'étonnent de ne pas figurer sur la liste.

Un écho en est venu jusqu'à nous. Nous ignorons comment les propositions ont été faites, apparemment par la préfecture. C'est donc là que les mécontents peuvent réclamer. Peut-être auront-ils la satisfaction de figurer sur une promotion de récompense. Nous le leur souhaitons.

Nécrologie

Nous apprenons le décès de Mme Auricoste; les obsèques ont eu lieu dimanche soir.

Nous prions M. Auricoste, chef de bureau à la mairie d'agréer nos sympathiques condoléances.

Foot-ball

L'« Aviron Cadurcien » conviait dimanche le public à venir sur le terrain du lycée assister au premier grand match amical de Foot-Ball de la saison. Devant un public très nombreux, l'élément féminin domine l'Aviron Cadurcien qui triompha dans un fort joli style de l'Union sportive Fumeloise par 6 points (2 essais) à zéro.

Le coup d'envoi fut sifflé à 3 heures par M. Bielle, membre de la commission de Foot-Ball de l'A. C. qui arbitra ce match d'une façon impeccable et impartiale à la satisfaction de tous, joueurs et public.

Le match très plaisant à suivre, se maintint durant la première mi-temps en majeure partie vers le milieu du terrain, les deux équipes prenant tour à tour l'avantage. Principalement Fumel qui déclencha une belle attaque de ses trois-quarts qui du milieu du terrain fut arrêté par l'arrière Brassens de Cahors à 5 mètres des buts, d'où mêlée et Cahors se dégagea par un très beau dribbling du merveilleux trois-quarts Cadurcien Ginié. Le mi-temps est sifflé sur le score 0 à 0.

Dans la seconde, le jeu se dessine en faveur de Cahors quoique le jeu ouvert ne se pratique qu'à de rares exceptions, par suite de la faiblesse du talonneur et surtout par le manque de vitesse à passer le ballon, du demi d'ouverture Chastaing. De ce fait l'Aviron ne peut déclencher ses lignes arrières, qui une seule fois par suite d'une passe de Combalbert à Coldefy crochetaient tous les trois-quarts de Fumel passa avec à propos le ballon à Doumère qui marqua l'essai entre les poteaux. Le second essai de Cahors fut marqué par Veirieras à la suite d'une sortie de mêlée près de la ligne de but Fumeloise. Aucun essai ne fut transformé.

En résumé, partie jouée par un temps chaud, public très nombreux où l'on a remarqué sur la touche beaucoup de sports-women; parmi ce nombre public l'on a remarqué MM. Pépin secrétaire général de la Préfecture, et plusieurs représentants de la presse. M. Mazure Président de l'Union sportive Fumeloise, Gagnayre de l'A. C. Escoffier membre de la commission de l'A. C. Deux membres de la commission, c'est peu pour recevoir les représentants de Fumel. Quand est-ce que les dirigeants comprendront qu'il faut remplacer deux membres démissionnaires, car pourquoi cache-t-on aux membres actifs le départ de M. Picqué que nous voudrions bien voir tenir en même temps que la caisse le sifflet d'arbitre, et M. Aubertin le dévoué secrétaire, qui tous deux se sont retirés et auxquels on n'a pas nommé de successeurs. Enfin deux

membres de l'Aviron recevaient la délégation de Fumel!

La partie fut pleine de prouesses individuelles du côté de Cahors ou se firent remarquer Lacoste aîné, Coldefy, Brassens, Doumère, Rosset. Quant à Ginié il surclassa les 30 joueurs.

Fumel fournit une défense énergique. Mais ses éléments manquaient de souffle.

La revanche promet d'être intéressante.

W. M.

UN CRIME

Notre correspondant de Gignac nous a adressé à la date du 1^{er} octobre la note suivante que nous n'avons reçue que le 4....

Aujourd'hui vers 3 heures du soir, le sieur Treille Jean, âgé de 86 ans, domicilié au lieu dit du Moulin, à la suite d'une querelle, a tué de deux coups de fusil le nommé Faurel Joseph âgé de 45 ans, ancien garçon boulanger.

La victime était peu recommandable et la population, quoique blâmant l'acte criminel, n'a été émue d'aucune manière.

La gendarmerie informée par télégramme se trouva sur les lieux à 11 heures du soir.

Voici quelques renseignements complémentaires sur ce crime :

Deux habitants de Gignac, Treille, 85 ans, et Faurel, 40 ans, ouvrier boulanger, sans travail ni domicile fixe, se disaient tous les deux propriétaires d'un vieux moulin à vent auquel l'âge et les éléments avaient fait perdre les ailes.

Le nommé Faurel, se trouvant sans asile, avait jugé bon d'y être domicile. Treille étant allé visiter par hasard cette vieille bicoque, s'aperçut avec étonnement qu'une des portes était barricadée avec des pierres. Il s'empressa incontinent d'enlever consciencieusement tous ces matériaux.

Dans la soirée, il eut la malencontreuse idée de revenir dans ces parages pour s'assurer de l'état des lieux. Il remarqua à nouveau que les pierres avaient été soigneusement replacées et se mit aussitôt en devoir de les enlever une deuxième fois. Pendant ce travail, Faurel sortit de l'intérieur du moulin et sauta au collet de Treille, qui se défendit énergiquement, malgré son âge. En marchant et se disputant, ils arrivèrent à une maison voisine, où Mme Valette parvint à les séparer.

Treille, mécontent, alla prendre son fusil, spécialement chargé pour la chasse aux sangliers et vint rejoindre Faurel.

Les invectives recommencèrent de plus belle. Treille tira un coup sur Faurel, mais le manqua, quoique son adversaire ne fut placé qu'à environ cinq mètres. M. Valette, entendant du tapage, sortit précipitamment de sa maison et cria à Treille de ne pas tirer; mais ce dernier étant sourd, n'entendit pas. M. Valette, alors, se précipita sur Treille pour le désarmer, mais trop tard, car un second coup partit, abattant Faurel, qui expira une heure après.

Le meurtrier, qui est un violent, mais qui jouit de l'estime de ses concitoyens, alla aussitôt, sur les conseils de M. Valette, déclarer son crime à la mairie.

Comme on le voit, c'est le crime banal, trop commun, hélas! dans nos campagnes.

Cimetière de Cahors

Rénouveaulement de sépultures

M. le Maire de Cahors rappelle à ses administrés que les sections n° 3 et n° 11, dans lesquelles des inhumations ont été faites du 24 mars 1912 au 16 juin 1912, vont être affectées à de nouvelles sépultures.

Il invite en conséquence, les familles intéressées, à enlever d'ici le dix octobre inclus, les signes funéraires placés sur les tombes de leurs parents.

Elles sont prévenues qu'après ce délai les corps seront enlevés et qu'elles ne seront point admises à élever des difficultés ou réclamations quelconques.

Association départementale des ascendants des militaires du Lot morts pour la France.

Une réunion générale de l'Association aura lieu très prochainement à Cahors, dans une salle de la mairie.

Tous les ascendants sont instamment priés d'assister à cette assemblée générale, où seront traitées les questions du plus haut intérêt.

La date de la réunion et l'ordre du jour seront publiés incessamment.

Le Bureau.

Le Caorsl à travers les âges

Nous avons déjà dit que nos ancêtres étaient d'excellents navigateurs, en raison de la position géographique du Lot cela paraît assez invraisemblable et cependant cela est parfaitement exact; ce sont les Carthaginois ou Phéniciens d'Afrique qui contribuèrent largement au développement du commerce dans la région; on trouve par exemple non loin de Cahors la petite commune d'Arcambal, dont l'étymologie signifie en composant ce nom, palais (arc) de Cambé (Nouvelle Carthage); si nous remontons un peu plus vers le Nord, dans l'arrondissement de Figeac, nous retrouvons Cambes, Cambouillet et Camburat, non loin du ruisseau des Druzes dont nous avons déjà parlé, qui ont les mêmes origines; en nous reportant un peu plus vers la droite, en suivant la vallée du Lot, nous arrivons à connaître par voie de concordance Villeneuve, ainsi que Capdenac, qu'il faut lire « Katenah » (1), ville qui, comme Penchof, en roman « Pontzol », sont bien d'origine phénicienne ou du pays de Pount; leur situation indique bien du reste qu'elles ont dû se livrer au trafic de la navigation en rivière par où nous arrivait les diverses productions de l'Orient, notamment l'industrie de la verrerie qu'ils avaient importée à Arcambal, ensuite à Penchof.

On a souvent parlé des îles Cassitérides, les historiens ne sont pas d'accord sur l'endroit où elles étaient situées; les Phéniciens étaient très jaloux de leur navigation, on sait qu'ils préféraient couler leur navire plutôt que de faire connaître le secret de leur destination; il y a lieu de se demander si ce ne seraient pas des îles imaginaires inventées pour les besoins de la circonstance et détourner l'attention des investigateurs pour connaître le but de leur voyage; cette hypothèse rentre parfaitement dans le domaine des choses possibles, mais s'il n'y a pas dans les vallées du Lot et de la Dordogne des îles ni des ports susceptibles de pouvoir recevoir des bateaux d'un certain tonnage, il est un fait certain, c'est que ces rivières ont été dans les premiers temps d'une certaine importance pour le développement du commerce, des arts et de la civilisation, ce qui explique les richesses des trésors de Conques et de Figeac aujourd'hui disparus ou dispersés, dont les origines n'ont jamais été connues et sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir.

Des mines d'argent, d'étain et d'or étaient exploitées autrefois dans le pays, ce qui avait nécessité la création d'un hôtel des monnaies à Figeac; il est classé aujourd'hui comme monument historique, on y frappait dans le temps des pièces pour le compte des évêques de Maguelonne avec leur tête et l'exergue: D. G. EPISCOP. MAGVEL. et le revers portant en caractères cufiques la profession de foi arabe: LA ILAHE ILL'ALLAH; WE MUHAMMED EN RECOULLAH.

Il n'y a d'autre divinité que Dieu, et Mahomet est l'envoyé de Dieu. Cet hôtel se trouve situé dans la rue Orthobadial; en décomposant ce mot, nous relevons dans le suffixe « Abad » sa véritable origine, elle est persane et à la même signification qu'en français, ce qui nous donne l'explication de cette pièce curieuse; on sait du reste que de nombreux documents de ce genre existent, écrits dans les deux langues, ainsi qu'un roman, notamment les bibles mosaïques.

B. T.

(1) La ville de Katenah existe encore dans la région de Gabès.

Chèques postaux

Un bureau central de chèques postaux vient d'être créé à Rennes. L'ouverture a été faite le 1^{er} octobre.

Cette création porte à 13 le nombre des bureaux de chèques postaux fonctionnant actuellement, savoir :

Paris, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Rouen, Strasbourg et Toulouse.

Les Vins

Les vendanges sont terminées, la qualité s'annonce bonne, mais les estimations du rendement sont très divergentes; au total on les dit satisfaisantes.

Aux ententes de Bercy on déclare qu'il y a tendance au raffermissement des prix. A Montpellier on cote les rouges nouveaux de 9 à 10 degrés, de 84 à 90 fr.; les blancs, de 11 à 12 degrés, valent de 95 à 100 fr. Les vins de la côte à été fixée de 80 à 100 fr. pour les vins logés; à Narbonne on a fait de 75 à 100 fr.; en Bordelais, on escompte le rendement plutôt réduit; dans le centre la production donnera une bonne moyenne. On a commencé la cueillette dans l'Est.

A Bordeaux, les vendanges battent leur plein et les dernières pluies tombées n'ont eu pour conséquence que d'aggraver la quantité sans nuire à la qualité.

Les affaires restent toujours très calmes, avec une légère tendance au raffermissement des cours. Les vins blancs nouveaux sont offerts entre 900 et 1.000 fr., suivant le degré et la région, et les rouges entre 800 et 900 fr. le tonneau nu.

Tour-de-Faure

Mort subite. — Mardi dernier Mme Delville, résidant à Combe-de-Vals, commune de Cabrerets, était venue vendanger à Tour-de-Faure, chez un de ses beaux-frères. Brusquement, elle s'affaissa dans la vigne au pied d'une souche et ne donna plus signe de vie. Appelé en toute hâte M. le docteur Conderec, de Tour-de-Faure, ne put que constater le décès et conclut à une embolie. La regrettable défunte, âgée seulement de 33 ans, jouissait de l'estime publique, avait eu son mari tué à la guerre, et se trouvait l'unique soutien de ses deux enfants en bas âge, ainsi que de ses beaux-parents octogénaires.

Nous adressons à sa famille nos plus sincères condoléances.

Figeac

Groupe sportif figeacois. — Dans une réunion qui a eu lieu le samedi 25 septembre, le Groupe sportif figeacois a décidé de réorganiser son équipe de foot-ball pour la saison qui commence. Plusieurs entraîneurs ont été nommés. Parmi eux, nous citerons M. B. Cérède, industriel, M. Parent, secrétaire-trésorier, M. Castagné. Nous espérons que les figeacois dont l'esprit sportif est bien connu, ne resteront pas indifférents à l'appel qui leur sera fait sous peu pour l'avenir du sport à Figeac.

Marché-Foire du 2 octobre. — Voici les cours pratiqués : Noix, de 40 à 42 fr.; châtaignes, de 30 à 35 fr.; le tout l'hectolitre; prunes d'ente, de 150 à 200 fr. les 100 kilos; romans, de 80 à 90 fr.; communes, de 60 à 80 fr.; œufs, 7 fr. la douzaine.

Gourdon

Nomination. — Nous apprenons avec plaisir que M. Pierre Vidieud, fils du sympathique inspecteur primaire de notre ville, vient d'être délégué en qualité de professeur de sciences à l'école primaire supérieure d'Excideuil (Dordogne).

Nos félicitations.

Rampoux

Accident. — Le jeune Vialard de Rampoux était allé vendanger à la Bastide-du-Vert. Une charrette à bœufs lui passa sur le corps, on releva le jeune homme avec une fracture du fémur droit.

M. Vialard a été porté à son domicile où il est soigné par M. le Dr Cambornac.

Salviac

Accident. — Un cycliste a renversé à Salviac l'honorable M. Dupont, pharmacien à Salviac, vieillard de 80 ans qui a été contusionné à la tête.

Le cycliste a eu la clavicle cassée; M. le Dr Cambornac maire de Salviac a donné aux blessés les premiers soins.

A ce sujet nous nous permettons de faire remarquer aux cyclistes et aux véhicules qui traversent la ville de marcher à une allure modérée.

Des accidents de ce genre sont infiniment regrettables. Dans la rue basse notamment la prudence s'impose en raison de l'exiguïté de la rue.

Imprimerie COUESLANT (personnel intéressé)
Le Gérant : A. COUESLANT.

DÉPÊCHES

Paris, 12 h. 10.

L'armée allemande

De Berlin : Le gouvernement d'empire achève d'élaborer la loi militaire. Le projet demande l'abolition du service obligatoire, c'est donc que l'armée allemande aura de nouveau le caractère d'une milice de volontaires composée de 100.000 hommes sur terre et de 15.000 sur mer. Le commandement suprême est entre les mains du Président d'empire.

LA PAIX RUSSO-POLONAISE

De Berlin : La délégation russe à Riga a transmis aux Polonais les conditions de l'armistice, reçues de son gouvernement. Les voici :

1° Les parties contractantes reconnaissent l'indépendance de la Lithuanie, de la Russie Blanche et de l'Ukraine.

2° Elles reconnaissent par principe l'indépendance de la Galicie orientale dont le sort sera décidé par un plébiscite.

3° La Russie reconnaît la souveraineté de la Pologne.

4° Les parties contractantes reconnaissent le régime actuellement établi dans leur pays respectif.

5° Les Polonais recevront la ligne de chemin de fer Bielsk-Brest-Holm avec la gare commune à Brest-Litovsk.

6° Aussitôt après la signature de l'armistice, les hostilités cesseront de part et d'autre. Les troupes des deux partis se retireront de 20 km., constituant ainsi une zone neutre.

Les Commissions des deux pays ont commencé l'étude de ces conditions.

Un second télégramme de Berlin annonce que, lundi soir, une délégation militaire polonaise a quitté Varsovie se rendant à Riga pour participer aux pourparlers.

Le lord-maire de Cork va bien!

Du Daily Mail : D'après des renseignements fournis au gouvernement britannique, la mort du lord-maire de Cork n'est nullement imminente. M. Mac Swiney n'est pas en danger immédiat. Il se rase tous les matins et lit son journal avec intérêt. Le prisonnier reçoit de nombreuses visites et il est bien certain que si des parents lui apportent de la nourriture, les autorités ne font rien pour les en empêcher.

(Alors, une comédie, quoi!...)

L'Amérique et la France

De New-York : Dans une interview, le juge Gary, Président du trust de l'acier, a déclaré que la France a accompli un travail surprenant depuis l'armistice. Il a exprimé sa confiance dans l'avenir industriel de notre pays. Mais il s'est refusé, momentanément, à préciser l'appui qu'apportera au relèvement de la France le trust de l'acier.

Ecole primaire Supérieure de jeunes filles

Une Directrice d'Ecole primaire supérieure demande une surveillante d'internat; elle faciliterait la préparation au Brevet supérieur et à l'Ecole normale. Nourriture, logement et rétribution. Prendre adresse au Bureau du Journal.

Marché de La Villette

4 Octobre 1920

ESPECES	ENTRÉES	REVENU	PRIX PAR 1/2 KIL.		
			1 ^{er} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.
Bœufs...	4.674	4.50	4,25	3,80	
Vaches...	2.086	4,75	4,50	4,25	
Taureaux...	14.207	1,538	5,00	4,75	4,50
Veaux...	2.564	8,30	8,00	7,50	
Moutons...					
Porcs...					

OBSERVATIONS. — Vente calme sur les bœufs, les porcs et les veaux, mauvaise sur les moutons, avec une hausse de 20% sur les cuirs et peaux, qui a eu une répercussion sur nos cours.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 4 Octobre 1920

Le marché est de nouveau irrégulier pendant qu'en Parquet les cours continuent à s'élever, en coulisse les dispositions sont meilleures sur les avis encourageants du Stock-Exchange et sur une nouvelle tension des devises étrangères. Les valeurs russes sont fermes mais sans plus.

Nos rentes françaises sont en reprise sauf le 3/0/0 qui revient à 53,65, 5/0/85, 82 1/2, 4/0/1917 et 1918 69,07 1/2 et 67,75, 5/0/0 amortissable 109,52 1/2, Crédit National ancien 476, nouveau 485,

Banques lourdes : Paris 1.670, Union Parisienne 1.190, Lyonnais 1.585.

Navigations calmes : Suez 6.300, Transatlantique 378, Maritime et Commerciale de France 895, Maritime Française 302, Pacifique 480.

Cuprifères lourdes : Rio 1.545, Tanganyika 107.

Industrielles russes fermes : Bakou 3.940, Lianosoff 640, Platine 750, North Caucasian 105.

Les pétrolières sont fermes sauf sur la hausse des changes : L'Espresso s'inscrit à 672, 628, 634 et 633. Aux cours actuels, il serait peut-être prudent pour l'acheteur de réaliser une partie des bénéfices. Shell 400, Royal Dutch 38,650.

Diamantifères et mines d'or mieux : de Beers 930, Crown mines 134, Goldfields 71, Rand mines 144,50, Camp Bird 38,75.

En valeurs diverses les Sucreries d'Egypte reviennent à 995. Ce mouvement de recul semble vouloir encore s'accroître.

VENTE

Comportes neuves chêne

TOUTES FUTAILLES

TOUTES QUANTITÉS

Détail

Paul GINOULHAC

19-20, boulevard Bonrepos, 19-20

— GRANDE —

TONNELLERIE

Téléphone 14-70

TOULOUSE

Balcon à Vendre

S'adresser à M. VIEUSSENS, Albas (Lot)

A VENDRE

1 Soufflet de forge état neuf.

1 Refouleur.

1 Cintreuse.

4 Fortes roues avec essieux.

S'adresser au GARAGE DU NORD

4, rue des Cadourques (Cahors).

On demande des Agents des 2 sexes

pour article, vente facile et rémunératrice. Produit indispensable. DOCKS LERINS,

rue de Châteaudun, Cannes.

ETUDE

de

M. BOUYSSOU Jean-Léon

Licencié en Droit

NOTAIRE A CAHORS (Lot)

Suivant acte reçu par M. BOUYSSOU, notaire à Cahors, le 20 septembre 1920,

MM. Claude PENET, François PENET et Lucien BARRIÈRE, tous

trois négociants demeurant à Cahors,

ont formé entre eux une Société en

nom collectif ayant pour objet le

commerce de la poterie, faïence,

verrerie et autres.

La durée de cette Société est de

dix années qui ont commencé à

courir le 20 septembre 1920.

Le siège de la Société est à Cahors,

10, quai de Regourd.

La raison et la signature sociales

sont « PENET père et fils et

BARRIÈRE ».

Les affaires de la Société sont

gérées et administrées par les trois

associés avec les pouvoirs les plus

étendus à cet effet.

A l'expiration de la Société ou en

cas de dissolution anticipée, la

liquidation sera faite par l'un des

associés restant désigné par le sort.

Ce liquidateur aura les pouvoirs les

plus étendus.

Pour extrait :

BOUYSSOU.

Deux expéditions du dit acte de

Société ont été déposées le 5 octobre

1920, l'une au Greffe de la Justice de

Paix du canton nord de Cahors et

l'autre au Greffe du Tribunal de

Commerce de Cahors.

BOUYSSOU.

La neige sur les pas

DE

Henry BORDEAUX

De l'Académie Française

III

Voici plus d'un mois qu'elle est redescendue du Grand-Saint-Bernard. Un mois, et davantage, et Marc n'est pas encore venu. Août brûlant que tempère l'altitude, s'achève sans qu'il soit là. Les raisons que ses lettres donnent de son absence prolongée sont plausibles, mais les raisons ne sont jamais que des raisons. Ces lettres, elles sont écrites en bien gros caractères, comme s'il craignait de ne pas arriver aisément au bout du papier. Certes, elle en goûte la confiance, la ferme tendresse virile, et même le ton d'estime et de respect qui abolit le passé, qui la réhabilite, qui la rehausse à ses propres yeux, mais elle y voudrait plus d'élan. Marc est sans doute de ces hommes qui dédaignent les effusions, et qui sentent en dedans. Mais elle est une malade, il ne faut pas l'oublier. Ce sont de ces lettres comme un mari en adresse à sa femme après des années de mariage, quand il compte absolument sur elle. Des années de mariage, c'est bien vrai : seulement elle est partie, et il a pardonné.

Comme elle écrivait autrement, elle, dès quelle serait en état d'écrire! Une blessure à la main l'en empêchait. Elle devait dicter à Juliette, lentement, et dicter, ce n'est pas la même chose.

Quand sa blessure fut cicatrisée, durant plusieurs jours elle fit comme si la main saignait encore. Elle avait essayé, rédigé un brouillon, ses tempes battaient, ses doigts tremblaient, les mots